

Pouvoir

Je soussignée Virginie DUPONT, Présidente de l'université Bretagne-Sud, donne pouvoir à Sébastien LE GALL, vice-Président du conseil d'administration pour me représenter et signer les différents documents liés à l'acquisition auprès de Lorient Agglomération par l'université des biens composant le site de l'ancien gymnase de Kerjulaude à Lorient et de ses vestiaires (parcelles CY 733 et CY 694 - volumes 1 et 2), moyennant un prix principal de 50.000 € auquel se rajouteront les frais liés à cette acquisition.

